

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(9\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 15 mars 1869](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 15 mars 1869

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (357r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 15 mars 1869, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 23/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45818>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [15 mars 1869](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)

Lieu de destination Amiens (Somme)

Description

RésuméDelpech a annoncé une nouvelle désagréable à Godin qui n'en est pas surpris. Godin fait référence à l'arrêt de la cour d'Amiens. Il annonce que devant se rendre le lendemain à Paris, il va profiter de son séjour pour choisir un avocat pour s'occuper de l'affaire.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#), [Voyage](#)

Lieux cités

- [Amiens \(Somme\)](#)
- [Grand hôtel du Louvre, Paris](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Genève le 15 mai 1757 357

Monsieur Desguets

La nouvelle que m'apprend votre
lettre est certainement fort désagréable
mais elle ne m'a rien fait de
surprenant je m'attendais à tout que
cela car après les faits survenus
le couronnement sera la conséquence
de l'arrêt de la cour d'Espagne
Dans mon impuissance à rien
conferer je prie de la part de la
de son plus sincère intérêt
que contraint et forcé, quantant
je me rends ^{demain} à Paris et je
profitrai de mon séjour pour
vous choisir un avocat
je compte sur vous pour tout
prouver et tout faire le rest
car je n'en ai que pour ma part.
Je desire toujours grand bien
de tout ce que vous voudrez m'écrire
et me voir si j'ai pas l'honneur
vous juger nécessaire de venir
me voir
agréer je vous prie mes
assurances